

L'hon. J. A. MacLean (Queens): Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre du Travail. Doit-on croire à la rumeur selon laquelle le ministre ou un de ses fonctionnaires aurait tenu des pourparlers avec une ou plusieurs provinces en vue de faire attribuer les numéros de sécurité sociale par les bureaux provinciaux de l'état civil au moment de l'enregistrement des naissances?

L'hon. M. MacEachen: Non, monsieur l'Orateur, je n'ai eu aucun entretien de ce genre avec des autorités provinciales.

M. Heath Macquarrie (Queens): Question supplémentaire au ministre du Travail. Certaines autorités provinciales ont-elles laissé entendre que l'insertion des armoiries rendrait ces cartes inutilisables à des fins communes?

L'hon. M. MacEachen: Évidemment non, monsieur l'Orateur. Les gouvernements provinciaux ne m'ont exprimé aucune objection à l'égard des armoiries canadiennes, mais il était souhaitable d'avoir un seul système de numérotage et une carte destinée à un usage général. Évidemment, les armoiries canadiennes sont un symbole fédéral distinctif et il ne conviendrait pas de les utiliser dans les programmes provinciaux. D'où le changement.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Je voudrais demander au ministre du Travail si ces cartes tout usage serviront au numérotage chez les militaires?

L'hon. M. MacEachen: Non, monsieur l'Orateur.

LE NIVEAU DES EAUX

DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION CONCERNANT LE PORT DE MONTRÉAL

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Je voudrais déposer une déclaration publiée aujourd'hui concernant l'étiage des eaux dans le port de Montréal. J'ai promis de la mettre à la disposition des députés avant de prendre la parole au port de Montréal lundi.

Des voix: D'accord.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PRÊTS AUX ÉTUDIANTS—DÉPÔT DE LA DÉCLARATION ET DES RAPPORTS

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Je voudrais déposer une déclaration concernant le programme national de prêts aux étudiants, ainsi que trois rapports traitant de l'application du programme qui ont été adoptés par les représentants fédéraux-provinciaux. Par suite du vif intérêt

que suscite ce programme surtout parmi les nombreux étudiants, je demande à la Chambre la permission de faire imprimer la déclaration et les rapports en appendice au compte rendu d'aujourd'hui.

Des voix: D'accord.

[*Note de l'éditeur: Voir en appendice, page 2301, le texte des documents susmentionnés.*]

LE CODE CRIMINEL

MODIFICATION RELATIVE À L'ANALYSE OBLIGATOIRE DE L'HALEINE

M. Barry Mather (New-Westminster) demande à présenter le bill C-115, visant à modifier le Code criminel (Conduite quand la capacité de conduire est affaiblie).

Des voix: Précisez.

M. Mather: Monsieur l'Orateur, ce projet de loi vise à réduire le taux de la mortalité et des accidents sur les routes. Il s'agirait de promulguer une loi au sujet des personnes qui conduisent une voiture quand leur capacité de conduire est affaiblie. Selon les données statistiques, un tiers des accidents de la route enregistrés au Canada ces dernières années étaient attribuables à des personnes ayant consommé de l'alcool. Le projet de loi que je sou mets actuellement englobe des propositions de la part de l'Association médicale canadienne, de l'Association du barreau canadien et du Conseil canadien de sécurité routière. Pour être plus précis, le projet de loi modifierait le Code criminel de façon à rendre obligatoires les épreuves d'alcoolémie permettant de déterminer la quantité d'alcool dans le sang.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 1^{re} fois.)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE DE L'ORATEUR À DES CÉRÉMONIES OUTRE-MER

M. l'Orateur: Si la Chambre veut m'accorder son attention un instant, j'aimerais faire une courte déclaration.

Je suis sûr qu'on sera intéressé d'apprendre que j'ai accepté une invitation de la part de l'Orateur de la Chambre des communes britannique à une conférence des Orateurs des 21 pays membres du Commonwealth à Londres. J'ai été invité à participer à Westminster, après cette conférence, à une cérémonie commémorative du 700^e anniversaire du Parlement de Simon de Montfort et du 750^e de la Grande charte.

Je me propose également de me rendre à Genève pour m'entretenir avec M. André de Blonay, secrétaire général du Bureau inter-